

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 juin 2025**

Nombre de conseillers

En exercice : 8

Présents : 7

Absents : 1

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le vendredi 13 juin 2025 à 19hs00, salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel Clerc, Maire de la commune de Motz.

Etaient présents Monsieur Daniel Clerc, Madame Marie-Thérèse Dejeu, Monsieur Gérard Clerc, Monsieur Denis Jeantet, Madame Zoé Buckley, Monsieur Vincent Laloy, Madame Myriam Ortiz-Gutierrez

Absent-e-s excusé-e-s : Monsieur Olivier MORELLE

Absent-e(s) non excusé-e(s) : Néant

Quorum : 5

Convocation 07 juin 2025

Madame Marie-Thérèse Dejeu est désignée secrétaire de séance.

D2025 – 19 plan de financement et demande de subventions pour le projet de création d'une aire de service pour vélos

Monsieur le Maire rappelle le projet de création d'une aire de service pour cyclo touriste à l'Espace Sport et Nature du Fier.

Une aire de service est un espace mis à disposition des utilisateurs d'un itinéraire cyclable venant compléter l'infrastructure lourde (voirie et signalisation) et devant se situer à proximité de l'itinéraire. Elle doit comprendre 4 équipements indispensables (table de pique-nique, stationnements vélos, point d'eau potable, sanitaires), et éventuellement des équipements recommandés (relais info service, abri, consigne bagage sécurisée), ou facultatif (poubelle, atelier d'auto-réparation, point de recharges, borne wifi, aire de jeu et banc.

Le projet comporte :

- l'installation de toilettes à nettoyage automatique permettant par ailleurs de remédier à l'état de vétusté des toilettes publiques déjà présentes sur le site et à la difficulté d'assurer une propreté correcte compte tenu de la fréquentation en hausse de l'Espace Sport et Nature du Fier à la suite de la mise en circulation de la ViaRhôna,
- une sécurisation de la traversée de la route entre la ViaRhôna et les différentes zones d'activité du site,
- la création d'une aire de pique-nique dédiée pour les cyclotouristes et la création d'un abri avec atelier d'auto-réparation et consignes sécurisées.

Suite au marché à procédure adapté lancé le 13 mai 2025, et au choix des entreprises en charge des travaux, Monsieur Denis Jeantet, adjoint aux finances, propose le plan de financement suivant :

Coût estimé des travaux : 194 504 €

Plan de financement :

- Département – appel à projet cyclotourisme :	66 000
- Région – Mettre en tourisme des grands itinéraires	50 970
- Communauté d'agglomération Grand Lac – fonds de concours	37 500
- Commune :	40 034

Après avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- approuve le projet de création d'une aire de service cyclotouriste à l'Espace Sport et Nature du Fier
- approuve le plan de financement proposé par Monsieur Denis Jeantet, adjoint aux finances
- autorise Monsieur le maire à demander les subventions aux taux le plus haut possible
- autorise Monsieur le maire à signer tout document nécessaire à l'opération

Pour extrait conforme

Le Maire

Daniel CLERC



La secrétaire de séance

Marie-Thérèse DEJEY

